



Société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptable Paris Îles de France et
auprès de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris

Sarl A2 AMBULANCES
5 Route de l'Ouest
94380 BONNEUIL-SUR-MARNE

751722125 R.C.S Créteil

Rapport du commissaire à la transformation

*Transformation de la **SARL A2 AMBULANCES** en Société par Actions
Simplifiées (**SAS**)*

Siège social : 1 avenue Anatole France 94600 Choisy le Roi
SAS au capital de 10 000 €
SIRET : 817 620 834 000 25 - RCS Créteil
N° Intracom. FR 40 817620834
Tel : 01 48 90 64 02 / 06 30 51 64 97
e-mail : asson.akue@helyas.com
www.helyas.fr

Aux associés,

Conformément à l'article L.223-43 du code de commerce et, en notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 12/12/2023, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante : La continuité de l'exploitation n'est pas compromise.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Choisy le roi, le 18/12/2023

HELYAS AUDIT & EXPERTISE

HELYAS AUDIT & EXPERTISE
SAS AU CAPITAL DE 10 000 €
L'AVANATOLE FRANCE 94600 CHOISY L.R.
SIRET 81762083400025 RCS CRETEIL
TEL 0148906402 - assion.akue@helyas.com

Assion AKUE